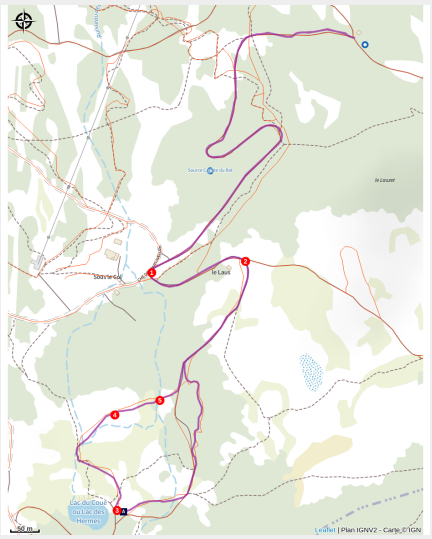
Itinéraire n°8 : Boucle du Lac des Hermes

Parc national des Ecrins



Cabane du Laus (Pierre Nossereau)



ITINÉRAIRE BALISÉ, SÉCURISÉ, NON DAMÉ

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez ici.

Boucle de 3,7 km depuis le chalet nordique - environ 190m D+

Cet itinéraire vous emmène jusqu'au lac des Hermes où règne un calme absolu.

Balisage : drapeau bleus ou violets et panneaux "piétons/raquettes" noirs sur fond jaune.

Description :

Au départ du chalet nordique, prendre l'itinéraire partagé qui monte vers le télésiège

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 1 h 30

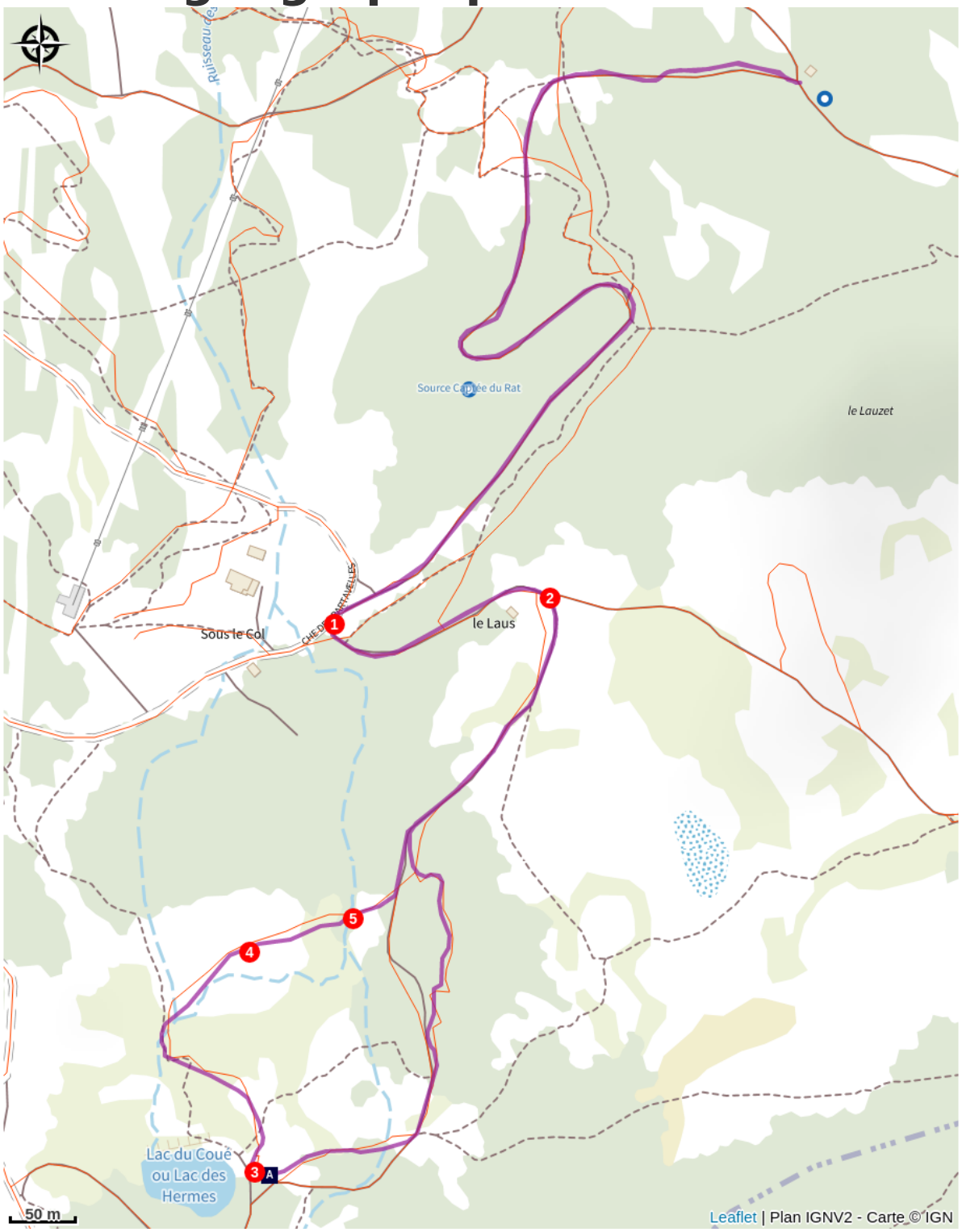
Cotation : R2

Cotation : R3

des Prés, en face du chalet.

1. Une fois au niveau du restaurant d'altitude l'Étoile des Neiges, prendre à gauche en direction du Lauzet.
2. Après la cabane du Laus, à l'entrée du plateau, prendre à droite et suivre le sentier partagé ski de randonnée qui remonte jusqu'au Lac des Hermes.
3. Face au lac des Hermes, prendre à droite avant les tables de pique-nique et suivre la signalétique qui mène à la clairière en contrebas.
4. Traverser la clairière pour ressortir par l'est.
5. Enjamber le ruisseau pour retrouver le sentier emprunté à la montée.
   Redescendre par le même itinéraire pour terminer la boucle jusqu'au chalet nordique.

Situation géographique



Tournoux (A)
Le Laus (B)
Le semi-apollon (C)
Lecture de paysage (D)
La tête d'Oréac (E)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandation

Les tarifs des activités hors ski de fond sur le domaine nordique sont disponibles ici et en vente aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'au chalet nordique de Puy Saint Vincent.

Quelques règles :

→ Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche éditées par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique ou du chalet nordique avant votre départ.

→ La pratique des activités nocturnes sur les domaines nordiques est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.

→ Respectez le mobilier : signalétique, interdictions, sens des pistes, tables de pique-nique, passerelles, banderoles, jalons, panneaux de signalisation.

→ Plusieurs itinéraires sont partagés avec d'autres usagers : skieurs de fond, skieurs de randonnée, VTTistes, chien de traineau, rando-luge, traileurs. Laissez-leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous empruntez ces pistes partagées.

→ De nombreux itinéraires traversent des pistes de ski alpin ; soyez vigilants et laissez la priorité aux pratiquants.

→ Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.

→ N'hésitez pas à vous munir d'un topo-guide pour avoir à portée de main toutes les informations sur les itinéraires raquettes.

→ Ne surestimez pas vos possibilités !

→ Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond (chiens interdits sur l'itinéraire du Lauzet du domaine de Puy-Saint-Vincent, réservé aux attelages de chiens de traineaux conventionnés). N'oubliez pas de ramasser les déjections canines.

→ Emportez vos déchets !

→ N'hésitez pas à prendre les transports en commun plutôt que la voiture pour vous rendre sur le domaine nordique.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas

surestimer vos possibilités. L’Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d’accident. En cas de doutes, s’adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des Secours en Montagne : 112

Matériel

Équipez-vous du matériel nécessaire :

Eau et collation
Vêtements chauds (évitez le port de jeans)
Chaussures montantes (randonnée, après ski rigides)
Bâtons de marche
Crème solaire
Lunettes de soleil
Bonnet/chapeau/casquette
Petit kit de premiers secours

Sur votre route...



Tournoux (A)

Le plateau de Tournoux et un petit paradis avec ses prairies fraîches, ses quelques chalets rénovés de pierre et de mélèze et sa vue sur la Tête d'aval, imposant sommet calcaire faisant partie du massif du Montbrison. Que ce soit en VTT, à pied ou en ski de fond en hiver, on a toujours envie d'y faire une petite pause !

Attribution : Jan Novak



Le Laus (B)

Plusieurs anciens chalets ou hameaux d'alpage, souvent rénovés, sont disséminés à travers la station de Puy-Saint-Vincent. Voici les chalets du Laus. Le Laus est un toponyme désignant un lac. Juste après les chalets, en effet, se situe, non pas un grand lac, mais une zone plane et marécageuse, qui est sans doute un petit lac comblé. Inutile, donc, d'amener le pédalo !

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



Le semi-apollon (C)

Blanc, presque translucide parfois, avec juste quelques taches noires, ce papillon, cousin du plus connu grand apollon, vit dans les clairières des bois frais où il trouve la plante sur laquelle la femelle pond et dont se nourrissent ses chenilles : la corydale. C'est un papillon montagnard.

Attribution : Gourreau Jean-Marie - Parc national des Écrins



Lecture de paysage (D)

La vallée de la Vallouise affluente en rive droite de la Durance, comprend trois communes : Vallouise-Pelvoux, Les Vigneaux et en balcon, sur les hauteurs, Puy Saint Vincent. Cette longue vallée de 25 km est dominée par de nombreux sommets et s'étage de 980 m d’altitude, au confluent de la Durance à 4 102 m, la Barre des Écrins (point culminant du massif des Écrins) en couvrant 18 541 ha. Incrustée au cœur du massif cristallin, porte d’entrée du Parc national des Écrins, la vallée de la Vallouise regorge de richesses paysagères, faunistiques et floristiques exceptionnelles, diverses et variées.

Attribution : Office de tourisme du Pays des Écrins

La tête d'Oréac (E)

Ce petit sommet débonnaire offre une très belle vue sur les plus beaux sommets du massif, comme le Pelvoux, mais aussi sur la vallée de la Durance, ou encore le sauvage vallon du Fournel. On est également tout près de la crête Est de la Pendine, point culminant de la station de Puy-St-Vincent.